

Spécialité commerciale	Seconde nom commercial et générique (2)	Substances actives	Pourriture* grise et sclérotiniose	Anthracnose*	Rouille*	Oïdium*	Nombre d'applications max	DAR (j)	ZNT aquatique (m)	DVP (m)	Coût (€ HT/ha) RPD incluse	Mention d'avertissement (règlement CLP)	Mentions de danger (règlement CLP)
			Botrytis et sclérotinia	Ascochyte									
AMISTAR	ORTIVA GOLD, ZOXIS, AZOXYSTAR	azoxystrobine 250 g/l	0,8	0,8	1	1	2 (3) (4)	35	5	5	25-31	attention	H400-H410-EUH208
PICTOR ACTIVE	EDIALIS	pyraclostrobine 250 g/l + boscalide 150 g/l	1	1			1 (7)	F (BBCH 75)	5	-	48	attention	H302-H315-H317-H332-H400-H410
PROSARO	PIANO	prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l		1	1	1	2 (3)	35	5	-	54	attention	H315-H319-H335-H361d-H400-H410
RHAPSODY	SERENADE ASO	<i>Bacillus subtilis str. QST 713</i> 14.1 g/L	8 (6)				6	1	5	-	-	-	-
SCALA	SAR TF, TOUCAN	pyriméthanol 400 g/l	1,5	1,5			2	28	5	-	52	attention	H412-EUH208
SUNORG PRO	CARAMBA STAR, METCOSTAR90	métconazole 90 g/l	0,8	0,8	0,8		2	20	5	-	26	attention	H319-H361d-H412

- Bonne efficacité
- Efficacité moyenne
- Efficacité insuffisante
- Manque de référence
- Non homologué pour cet usage

DAR : Délai avant récolte  
 ZNT : Zone non traitée  
 DVP : Dispositif végétalisé permanent

La réglementation sur les produits phytosanitaires évolue (retraits, délai de commercialisation, etc.). Pour en savoir plus, consulter [www.terresinovia.fr](http://www.terresinovia.fr)  
 AMM : Autorisation de mise sur le marché.  
 Règlement CLP (Classification labelling packaging) : règlement européen qui met en oeuvre les recommandations internationales du SGH (Système général harmonisé).  
 Avant tout mélange s'assurer du respect de la réglementation. Consultez l'outil Mélanges sur le site de Terres Inovia : <https://www.terresinovia.fr/p/melanges-de-produits-phytosanitaires>  
 (1) Homologué pour cet usage via le nouveau catalogue des usages. La firme ne couvre pas cette utilisation qui ne peut se faire que sous la responsabilité de l'utilisateur.  
 (2) Il existe d'autres produits génériques. Lisez attentivement l'étiquette car les données réglementaires

peuvent être différentes (AMM, mentions de danger, etc.).  
 (3) Respecter un délai minimum de 14 jours entre deux applications.  
 (4) Une seule application par an pour sols drainés (> 45% d'argile).  
 (5) Applicable à partir des premiers boutons floraux. Respecter un intervalle de 21 jours entre 2 applications. DVP de 5 m uniquement si 2 applications.  
 (6) Dose maximale, 6 applications. 5 jours d'intervalle entre deux applications.  
 (7) Fractionnement possible sur pois protéagineux et pois fourrager en 2 applications à la dose maximale de 0,5 l/ha avec un intervalle minimum entre applications de 14 jours.  
 (8) AMM retirée en septembre 2021. Fin de commercialisation.

## Stratégies fongicides sur pois d'hiver et pois de printemps

	10-12 feuilles	Début floraison	Début floraison + 15 j	Fin floraison
<b>Pois d'hiver</b> <b>Année à pression précoce</b>		ou PROSARO 0,75 l/ha	ou	PROSARO 0,75 l/ha
	AMISTAR 0,5 à 0,75 l/ha	ou AMISTAR 0,75 l/ha (1)	ou	AMISTAR 0,75 l/ha (1)
		ou PICTOR ACTIVE 0,8 l/ha	ou	SUNORG PRO 0,6 à 0,8 l/ha
<b>Pois d'hiver. Année à forte pression : printemps humide, pression rouille</b>		AMISTAR 0,75 l/ha	ou	PROSARO 0,75 l/ha ou AMISTAR 0,75 l/ha (1)
		PICTOR ACTIVE 0,8 l/ha	ou	AMISTAR 0,75 l/ha (1) ou SUNORG PRO 0,6 à 0,8 l/ha
<b>Pois d'hiver. Année classique : pression moyenne</b> <b>Pois de printemps : Année à forte pression. Printemps humide</b>		AMISTAR 0,75 l/ha	ou	PROSARO 0,75 l/ha
		PICTOR ACTIVE 0,8 l/ha	ou	AMISTAR 0,75 l/ha (1)
<b>Pois d'hiver, pois de printemps. Année à faible pression</b>				
		AMISTAR 0,75 l/ha		

(1) Amistar est limité à 2 applications par an. 1 seule application si le sol > 45 % d'argile.